

PROJET

DE CRÉATION D'UN NOUVEAU

TERMINAL MÉTHANIER **FOS FASTER**

SEPTEMBRE 2010

cndp
Commission particulière
du débat public

MARSEILLE PROVENCE
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



Chambre
de Commerce
et d'Industrie
du Pays d'Arles

UN PROJET PRAGMATIQUE, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES POPULATIONS, QUI VIENT CONFORTER LA COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE DE LA RÉGION

► POUR LA CCI DU PAYS D'ARLES

Le Grand Port Maritime de Marseille Fos est sans conteste un moteur économique essentiel du développement du département des Bouches du Rhône. La zone Industriale-Portuaire de Fos est ainsi l'un des derniers sites d'importance capable d'accueillir les grandes activités industrielles, qui sont essentielles au développement de notre économie. Le Pays d'Arles, dont une large part du territoire en constitue l'hinterland naturel, est ainsi directement concerné par son développement. De nombreuses entreprises, de sous-traitance, de formation, de maintenance, de construction, de logistique, comme de nombreux salariés de notre arrondissement y travaillent quotidiennement.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles est donc particulièrement attentive à la croissance du Port, au développement de ses activités, à l'implantation de nouvelles entreprises et au renforcement de ses infrastructures d'accès, qu'elles soient routières, ferroviaires et fluviales et soutient donc le projet de prolongement de l'exploitation du terminal méthanier de Fos Faster.

► POUR LA CCI MARSEILLE PROVENCE

Le projet Fos Faster s'inscrit dans la démarche Top 20 pour faire de Marseille Provence le territoire de toutes les énergies nécessaires au développement d'une industrie de rang mondial. Il est en parfaite cohérence avec la dynamique instaurée par les Assises de l'Industrie organisées sur le territoire en 2009 et la signature de la « charte pour le développement de l'industrie durable » qui vise à pérenniser une industrie économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Fos Faster est une bonne réponse à l'enjeu énergétique de notre territoire,

Fos Faster est une bonne réponse à l'enjeu environnemental de notre industrie.

Il permet de conforter la position du port comme port de toutes les énergies en Europe et dans la méditerranée. Il représente de fortes retombées économiques directes, indirectes et induites.

Contribution
conjointe de :

- CCI Pays d'Arles
Avenue de la 1^{ère} Division
de la France Libre - BP 39
13643 Arles cedex
- CCI Marseille Provence
Palais de la Bourse
BP 21856
13221 Marseille cedex 01



1. Le Gaz naturel liquéfié (GNL) : une nécessité pour notre territoire

Doté de réserves importantes et de précieux atouts environnementaux par rapport aux autres énergies fossiles, le gaz voit sa consommation augmenter de plus de 50 % sur les 20 dernières années et représente 22 % (contre 40 % pour le pétrole) de la consommation énergétique globale.

La consommation de gaz naturel s'est fortement développée ces vingt dernières années. Le gaz représente aujourd'hui le quart de l'énergie primaire consommée en Union européenne (UE). Le déclin de ses réserves propres a conduit l'UE à accroître les importations de gaz, qui représentent 61 % de sa consommation. Le gaz russe représente 45 % des importations européennes et 30 % de la consommation : 80 % de ce gaz transite par l'Ukraine.

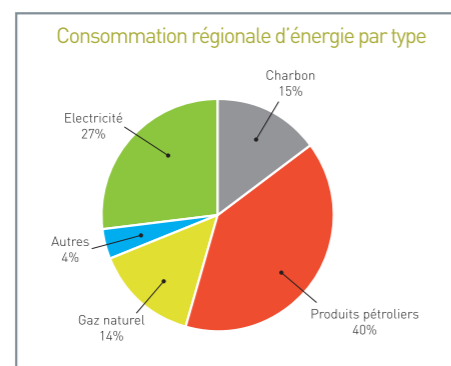
1.1 Le GNL : une énergie pour améliorer l'efficacité et l'équilibre énergétique de la France

La France dispose de très peu de ressources propres en gaz naturel sur son territoire, appelées à disparaître d'ici 2013 et dépend, comme l'Europe, essentiellement des marchés internationaux pour ses approvisionnements. La consommation de gaz croît depuis 1973 plus rapidement (3,6 % en moyenne annuelle) que celle des autres énergies (1,1 %). Sa part dans le bilan énergétique national a donc pratiquement doublé entre 1973 et 2008 passant de 7,4 % à 15 %. Celle-ci est susceptible de s'accroître encore à l'avenir, en raison notamment du développement de nouveaux usages tels que l'utilisation du gaz naturel pour les véhicules utilitaires lourds (autobus, bennes à ordures ménagères), la production combinée de chaleur et électricité (cogénération).

La diversification des sources et des voies d'approvisionnement, qui passe par la construction de nouveaux gazoducs et le développement du GNL est un enjeu majeur pour l'Europe et la France, complémentaire des mesures d'efficacité énergétique qui devraient permettre de stabiliser la consommation de gaz à l'horizon 2020.

1.2 Le GNL : Un levier efficace pour contenir l'envolée des besoins électriques de la région et pour un mix énergétique équilibré en PACA

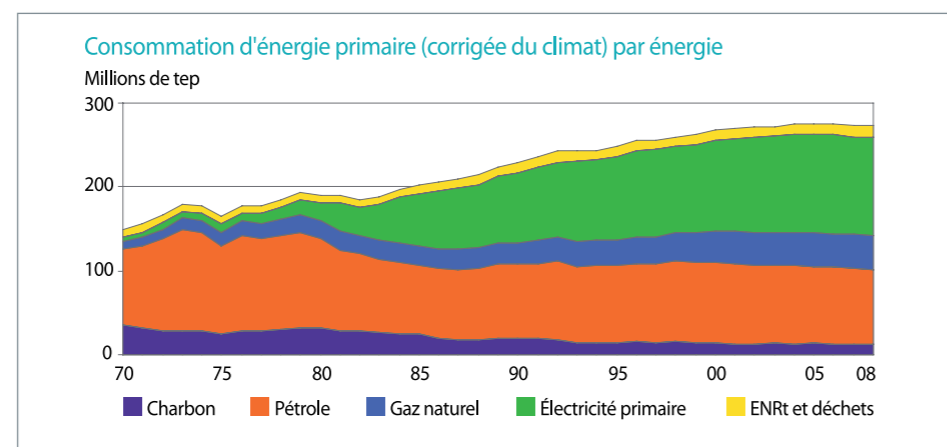
Source : observatoire régional de l'énergie – PACA 2009



> Notre région doit faire face à un déficit chronique de production électrique qui l'expose à des risques de coupure en cas de très forte consommation ou d'incident important (incendie sous la ligne, orage violent ou panne de

Consommation d'énergie primaire en France par énergie

source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2009 Commissariat général au développement durable



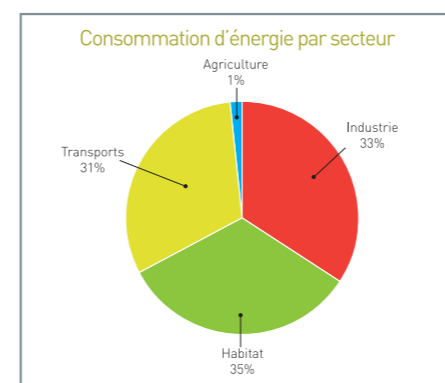
matériel). PACA ne produit que 37 % de sa consommation, issue pour 55 % de la production hydraulique (centrales de la Durance, du Verdon et du haut pays niçois) pour 25 % de la production thermique au charbon et au fioul (Gardanne, Martigues...) et pour les 20 % restants de cogénération.

> Des besoins énergétiques croissants de la part des industriels et des populations nécessitent, dès aujourd'hui, de trouver de nouvelles sources d'énergie pour la région. Le GNL apparaît comme un bon candidat : il permet de produire de l'électricité à un coût compétitif, dans le respect de l'environnement pour répondre à cette nouvelle équation énergétique.

D'ailleurs, de nouveaux moyens de production d'électricité sont mis en œuvre sur la zone industrialo-portuaire de Lavéra et Fos-sur-Mer (400 MW par unité). Ces nouvelles unités fonctionneront au gaz : c'est déjà le cas de Cycofos et Combigolfe. La centrale de Ponteau entame quant à elle, sa conversion au cycle combiné. Elles serviront les intérêts des industriels du pourtour de l'Etang de Berre, gourmands en énergie, notamment la sidérurgie et la pétrochimie.

1.3 Le GNL : une énergie qui conforte l'ancrage de l'industrie sur notre territoire

Source : observatoire régional de l'énergie – PACA 2009



Il ne peut y avoir d'industrie sans mise à disposition d'une énergie à un coût de production compétitif et tout choix énergétique aujourd'hui doit prendre en compte le coût en Co2 pour les industriels.

Ainsi, le choix du gaz naturel est un gage de maintien de la compétitivité des entreprises du territoire.

C'est une énergie essentielle pour atteindre le facteur 4 : associé aux énergies renouvelables, le gaz naturel constitue une réponse performante en matière de maîtrise des ressources et de réduction de Co2 des bâtiments : l'utilisation du gaz naturel génère en effet de 30 à 50 % d'émissions de co2 en moins que les énergies fossiles alternatives. C'est donc un des meilleurs compromis énergétiques au regard du développement durable. Il a un rôle prépondérant à jouer dans la transition vers une société émettant peu de gaz à effet de serre.

Il est donc nécessaire d'anticiper une demande croissante de ce type d'énergie à destination de l'Industrie et de l'habitat.

2. Les Bouches-du-Rhône, « territoire de la maîtrise de toutes les énergies », s'appuie sur plusieurs pôles d'excellence en matière d'énergie, confortés par le développement d'une filière GNL.

> Le GNL est facteur d'attractivité et de structuration de l'écosystème de toutes les énergies où se développent non seulement la recherche mais aussi de grandes industries. Notre région est le territoire de la maîtrise de toutes les composantes du mix énergétique :

> Fusion grâce au projet structurant ITER

> Fission avec le nucléaire civil à Cadarache,

> Energies renouvelables grâce à 2 pôles de compétitivité : Cap énergies (dont l'ambition est de préparer l'industrie aux mutations liées à l'épuisement des énergies fossiles, et de tirer parti des atouts régionaux pour développer une filière énergétique nationale adaptée au « mix énergétique de demain ») et le pôle Eau labellisé pôle de compétitivité à vocation mondiale,

> Pétrole & produits raffinés grâce au cluster pétrochimique de rang mondial autour de l'Etang de Berre et au rôle majeur de notre territoire dans les approvisionnements en hydrocarbures européens et français : en 2009, le département des BdR est le 1^{er} département français importateur d'hydrocarbures naturels et le 2^{ème} exportateur de produits raffinés.

3. Le site de caban sud : des atouts indiscutables

> Le projet Fos Faster jouxte la centrale à cycle combiné Combigolfe favorisant ainsi les synergies industrielles avec cet acteur.

> Le port de Fos est relié au réseau de GRTgaz pour permettre le transport du gaz vers les sites de consommation.

> Le site est éloigné des habitations et, à l'extrémité de la zone industrialo-portuaire, il permet d'éviter les interférences avec les autres usages maritimes des lieux : éloignés des plages, des zones de loisirs nautiques et des zones d'exploitation conchylicoles.

> Les enjeux environnementaux ont été identifiés et les études préliminaires ont montré que la zone d'implantation du projet ne contenait aucune espèce protégée.

4. Le GPMM, 3^{ème} port pétrolier mondial conforté par le GNL dans son positionnement de « port de toutes les énergies »

C'est l'un des 6 points d'entrée principaux du gaz naturel en France.

Il bénéficie :

- de tirants d'eau importants pour l'accueil de gros méthaniers,
- d'un positionnement géographique sur les routes de l'énergie Est/Ouest,
- d'infrastructures quadrimodales (fer, fleuve, route et pipes),
- de postes à quai polyvalents,
- de réseaux de pipe-line à vocation européenne.

Ces atouts lui permettent d'envisager non seulement le développement des trafics de produits pétroliers brut & raffinés historiques mais aussi celui des nouvelles énergies (Biocarburants et GNL) dans la perspective d'une croissance importante de la consommation européenne et française de gaz naturel. (Source : projet stratégiques du GPMM)

5. Des retombées économiques bénéfiques pour le territoire

(Source études maître d'ouvrage)

> Un chantier de plus de 3 ans, générateur d'emplois pour les entreprises locales

Plus de 400 personnes par an en moyenne par jour seront nécessaires à la construction du terminal, pendant plus de 3 ans. Il s'agira d'emplois dans les compétences suivantes : canalisation et mécanique, électricité, instrumentation, isolation, génie civil, construction des réservoirs, dragage et endiguement... Lors du pic d'activité du chantier, plus de 800 personnes par jour pourraient être employées sur le site.

> Un projet générateur de retombées économiques induites pour les activités de commerce et de services.

Les employés du chantier sont autant de consommateurs pour les commerces et services implantés à proximité du chantier. On estime à 10 % des salaires la part dépensée localement.

> L'exploitation du terminal peut créer des complémentarités de services avec les autres terminaux existants au sein du GPMM, source de création d'emplois.

> Une cinquantaine d'emplois directs seront nécessaires pour assurer l'exploitation du terminal. La maintenance du site pourra être confiée à des entre-

prises locales qui ont su développer un savoir faire de haut niveau dans les industries du pourtour de l'Etang de Berre.

> La demande croissante en gaz de la part des industriels de la région et de la part des particuliers nécessiteront dans le futur de nouvelles extensions du réseau pour conforter les installations existantes et pour attirer de nouvelles implantations.

CONCLUSION POSITION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les CCI Marseille Provence et du Pays d'Arles :

- considèrent ce projet comme indispensable au développement industriel, économique et énergétique de la France, de la région Paca et du territoire,
- identifient ce projet comme prioritaire afin de mettre en œuvre une stratégie de projets en faveur du développement de l'archipel métropolitain,
- confirment l'intérêt du projet et du site choisi pour le développer,
- demandent que le maître d'ouvrage fasse appel en priorité aux entreprises installées sur le territoire et mettent en œuvre l'ensemble des moyens destinés à faciliter l'accès aux marchés pour les PME,
- proposent d'accompagner le maître d'ouvrage dans ce dispositif de recherche de compétences et de main d'œuvre auprès des entreprises du territoire.

Jacques PFISTER

Président de la CCI Marseille Provence



Francis GUILLOT

Président de la CCI Pays d'Arles



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat.

Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur.

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 500 exemplaires

©Vae Solis Corporate